

MAITRE.SSE DE CONFERENCES – STA « CIMA »

Réf. 2021-775152

INTITULE DU POSTE

ENSA GRENOBLE_MCF_STA_CIMA_1

INTITULE LONG DU POSTE

Maitre.sse de conférences / Sciences et Techniques pour l'Architecture –Construction, Ingénierie, Maitrise des Ambiances/ Catégorie 1

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2022

LOCALISATION DU POSTE

Région	Auvergne Rhône Alpes
Département	Isère
Adresse	60, avenue de Constantine, Grenoble

EMPLOYEUR – *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

L'ENSAG a le souci de former des architectes compétents et capables d'esprit critique, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela elle développe une pédagogie par l'approche virtuelle et analogique du projet mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

L'école déploie sa nouvelle offre de formation depuis la rentrée 2021. Au-delà de l'offre LMD et de l'HMONP, elle propose des cursus pluridisciplinaires partenariaux : en SHS (parcours archi, urba, Sc Po), en art et design (Master Design), en ingénierie (partenariat archi/ingé, mastère TEET). Elle porte un DSA sur les architectures de terre.

L'ENSAG est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes depuis janvier 2020. Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques. Elle est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1, ainsi que d'amàco.

L'école en chiffres : 950 étudiants, 240 enseignants chercheurs et intervenants, 50 personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche, une 50^{aine} de doctorants, une 60^{aine} d'accords internationaux

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – *présentation des activités scientifiques de l'école*

L'ENSAG, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important en France comme à l'étranger. Elle est repérée pour la vitalité et la qualité de la recherche qui y est conduite, ses domaines d'excellence et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à diverses échelles.

Elle accueille 3 équipes de recherche, membres de l'école doctorale "Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire" de l'Université Grenoble Alpes :

- Architecture Environnement & Cultures Constructives, équipe d'accueil porteuse du Labex éponyme, dont l'objectif est de participer à la théorisation de la « recherche par le projet » en s'appuyant sur des travaux organisés selon 7 axes thématiques : précédents et projet ; transitions et transformation ; territoires, construction sociale et matérialité ; établissements humains et milieux contraints ; habitats ; matériaux ; patrimoines.

- AAU_Cresson, équipe grenobloise de l'UMR Ambiances Architectures Urbanité commune avec le site de Nantes et le CNRS, dont les recherches sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités.

- Méthodes et Histoire de l'Architecture, équipe d'accueil, structurée autour de deux axes : l'histoire critique de l'architecture et

les outils et méthodes de la conception architecturale et urbaine.

L'école porte plusieurs chaires partenariales (sur l'habitat, le numérique, la « territorialisation », et avec l'UNESCO sur les architectures de terre), et un réseau scientifique thématique, le « Réseau International Ambiances ». L'ENSAG est la seule école d'architecture à porter un laboratoire d'excellence (Labex AE&CC).

Au-delà de ces projets, l'école dispose d'une capacité très forte à répondre à des appels à projets, nouant ainsi des partenariats diversifiés et confortant le financement de la recherche.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

Charges pédagogiques :

L'objectif général est d'initier les étudiant.e.s à la maîtrise des ambiances (éclairage artificiel et naturel, fluides, acoustique, climats, énergie, confort thermique) dans le projet architectural et urbain en associant l'enseignement des critères physiques et des techniques aux contextes et programmes abordés en architecture. Il s'agit d'envisager cet enseignement en le reliant aux exigences environnementales et aux évolutions urbaines. L'enjeu est aussi de tenter de ne pas séparer les différentes dimensions et champs de connaissance propres à chacune des sous thématiques (chaleur, lumière, son, fluide) afin de conduire à une appréhension synthétique propre à informer le projet architectural.

La moitié des enseignements pris en charge seront placés sous la responsabilité de l'enseignant, en concertation avec ses collègues de l'unité d'enseignement. L'autre moitié des interventions se fera au sein d'équipes pédagogiques pluridisciplinaires, favorisant la synthèse par le projet, l'expérimentation, et suivant les focus de semestre.

Licence,

Il s'agira d'enseigner les bases de la maîtrise des ambiances propre à chaque compétence en les reliant au fur et à mesure. Des cours magistraux et travaux dirigés sont à assurer avec l'ensemble des promotions en lien avec l'atelier de projet ou non. Ils seront plutôt centrés sur l'édifice.

En 1^{ère} année, un cours de sensibilisation générale amorce le parcours de formation aux ambiances architecturales et urbaines.

En 2^{ème} année l'approfondissement de ces fondamentaux doit permettre à l'étudiant.e de construire son questionnement sur la lumière naturelle et le son, le climat et les aspects thermiques en étroite relation avec les ateliers de projet.

En 3^{ème} année les questions des ambiances artificielles seront initiées.

Sur l'ensemble du cycle il sera possible d'intégrer des équipes pédagogiques dans le cadre de semaines intensives, dans un cadre pluridisciplinaire.

Master :

L'enseignant.e pourra intégrer l'une des 8 équipes pédagogiques de master, dont l'une intègre fortement l'approche des ambiances, proposer aussi un optionnel. Une prospective sur les outils numériques et analogiques est requise dans le cadre de la transition numérique de la discipline architecturale (outils de modélisation, d'optimisation, de fabrication, d'évaluation).

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires qui concernent notamment :

- Les travaux spécifiques au champ disciplinaire concerné, en relation aux autres champs
- Les réflexions sur les thèmes stratégiques pour l'ENSAG : transition socio-écologique, transition numérique, apprentissage expérientiel, justice spatiale, interventions dans l'existant, médiation
- L'encadrement des mémoires, des stages, des césures, des mobilités...
- L'encadrement des rapports d'études
- La participation à l'encadrement de Projets de Fin d'Études
- Les jurys
- Les projets, instances et commissions de l'école
- Le rayonnement

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Liaisons hiérarchiques : sous l'autorité de la Directrice

Liaisons fonctionnelles : avec l'ensemble de la communauté enseignante et scientifique, avec l'ensemble de l'administration, avec les partenaires académiques, industriels et issus des territoires

Perspectives d'évolution : selon filière et corps d'appartenance

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2022

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

Compétences :

- Faire état d'une attitude critique et d'un engagement sur les mutations environnementales et sociétales qui accompagnent notre entrée dans le XXI^e siècle, dans le cadre de l'enseignement et de la recherche
- Faire état d'une pensée de l'architecture à différentes échelles et d'une capacité à analyser comment elle peut agir sur les grands enjeux écologiques contemporains
- Faire état d'une capacité à proposer et mettre en œuvre des modes pédagogiques réflexifs et/ou expérientiels s'inscrivant dans les orientations stratégiques et la culture de l'école
- Disposer d'une culture ouverte de l'architecture (écologiquement, culturellement, géographiquement, socialement, etc.), de son histoire et de ses acteurs
- Savoir travailler en collaboration au sein d'une équipe aux disciplines et compétences plurielles. L'attention du/de la candidat.e est attirée sur le fait que les projets pédagogiques et de recherche devront être montés en étroite collaboration avec les ressources et les projets d'enseignement et de recherche déjà présents au sein de l'ENSAG en œuvrant à leur développement
- Capacité à produire une réflexivité sur l'enseignement de la discipline en ENSA
- Autonomie dans le montage et la conduite d'enseignements

Expérience :

- Attester d'une expérience solide de l'enseignement et de la recherche dans le champ concerné
- Attester d'une capacité à articuler enseignement et recherche dans le champ des ambiances architecturales et urbaines dans le cadre de démarches prospectives et innovantes au regard des mutations de la discipline architecturale

Savoir-être :

- Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets
- Être bienveillant, en particulier avec les étudiants

2 – Rattachement scientifique

L'enseignant.e chercheur.se, titulaire d'une thèse de doctorat, devra inscrire sa recherche au sein de l'équipe Cresson (Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain) du laboratoire AAU.

Le poste vise à développer des pédagogies articulées au projet dans le domaine de la maîtrise des ambiances du point de vue des approches qualitatives (sensibles et spatiales) et quantitatives (physique et outils techniques), plus particulièrement en acoustique (architecturale et urbaine) et dans le domaine de l'environnement lumineux naturel, pouvant être relié à certains aspects thermiques et d'économie d'énergie. La maîtrise des outils numériques de prédictibilité (paramétriques ou non) développés dans ces domaines est nécessaire afin de renforcer la prise en compte de ces facteurs le plus en amont possible des démarches de projet. Il/elle animera aussi la recherche et la prospective en la matière en lien avec les outils et équipements du Cresson, de la chaire digital RDL qui lui est associée et de l'ENSAG.

3 - Diplômes requis

- Diplôme d'architecte
- Doctorat

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA de Grenoble.

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>

Personne à contacter

wozniak.m@grenoble.archi.fr

Autre personne à contacter

grandvoignet.p@grenoble.archi.fr